Communiqué de presse

Exposition

Du 7 mars au 30 juin 2003 Aile Richelieu



Chaouabti momiforme du pharaon Ramsès IV. © RMN/ Lewandowski

Délégué à la communication :

Christophe Monin

Contact presse :

Sylphide de Sonis 01 40 20 53 14 Sonis@louvre.fr

La communication de l'exposition est réalisée en partenariat avec l'International Herald Tribune et RFI





Chaouabtis

Des travailleurs pharaoniques pour l'éternité

Appelées successivement chaouabtis, chabtis ou ouchebtis, ces figurines furent déposées pendant deux mille ans dans les tombes égyptiennes pour servir de substitut au défunt, et exécuter à sa place les corvées lui assurant sa nourriture dans l'au-delà. Ces statuettes reproduisent toutes la momie du dieu Osiris. Pour accomplir efficacement leur fonction de serviteur funéraire, elles doivent porter le nom et le titre du défunt, ainsi que le chapitre VI du *Livre pour sortir le jour*.

Le musée du Louvre possède une des plus importantes collections au monde dans ce domaine, comprenant plus de 4200 statuettes, dont seule une petite partie est exposée en permanence. A l'occasion de la parution d'un catabgue raisonné traitant d'exceptionnels exemplaires royaux, le musée du Louvre organise la première exposition jamais consacrée à ce sujet.

Le parcours de l'exposition permet de découvrir 750 de ces travailleurs de l'au-delà, leur évolution à travers le temps, et leur place dans les rites funéraires. Une troupe spectaculaire de 450 figurines évoque les grands ensembles disposés dans les tombes.

L'étude de leurs inscriptions et de leurs costumes nous donne de précieuses indications sur la généalogie, les titres et les croyances des grandes familles de l'Egypte ancienne, mais aussi sur la société de leur temps.

Commissaire: Jean-Luc Bovot,

ingénieur d'études au département des Antiquités Egyptiennes

Autour de l'exposition :

Catalogue-dossier de l'exposition : *Chaouabtis. Des travailleurs pharaoniques pour l'éternité.* Editions de la Réunion des Musées nationaux, 120 pages, 24 Euros environ.

Catalogue raisonné: Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'ancienne Egypte. Editions de la Réunion des Musées nationaux, 540 pages environ.

Conférence « Musée-musées » à l'auditorium du musée du Louvre, par Jean-Luc Bovot, commissaire de l'exposition : De la conception à la réalisation, les étapes d'une exposition, le lundi 7 avril 2003 à 12h30

1



Coffret à ouchebtis de Tchaouenhouy, montrant la pesée du cœur ou jugement du défunt. © Musée du Louvre/Christian Larrieu

Informations pratiques

Musée du Louvre -Entrée par la pyramide, la galerie du Carrousel, ou le passage Richelieu pour les visiteurs ayant leur billet, ou bénéficiant de l'entrée gratuite - Aile Richelieu, entresol, salles d'expositions temporai-

Horaires

ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9h à 17h30, et jusqu'à 21h30 le mercredi.

Renseignements

01 40 20 51 51-www.louvre.fr

Exposition accessible avec le billet d'entrée aux collections permanentes du musée : 7,5 Euros avant 15h, 5 euros après 15 h et le dimanche. Accès gratuit le premier dimanche de chaque mois. Accès libre pour les moins de 18 ans, les titulaires de la carte Louvre jeunes ou Amis du Louvre, les demandeurs d'emploi.

Le département des Antiquités Egyptiennes du musée du Louvre compte plus de 4200 serviteurs funéraires, dont 147 appartenaient soit à des rois, soit à des reines ou des membres de familles royales. Apparus vers la fin du Moyen-Empire (environ 1800 ans avant Jésus-Christ), ces serviteurs ont reçu diverses dénominations selon les époques : chaouabtis puis ouchebtis. Chacun, du pharaon au subalterne fortuné, a cherché à emporter dans la tombe plusieurs de ces statuettes, assurance d'une vie éternelle sans peine ni effort. Ce sont les pharaons bien sûr qui possédèrent les plus beaux spécimens.

Le travailleur funéraire reproduit la momie du dieu Osiris. Il a donc l'apparence d'un personnage debout, emmailloté dans un suaire, coiffé de la perruque tripartite, et tient les bras croisés, empoignant des instruments agricoles et divers accessoires. Sur son corps sont inscrits le nom et le titre du propriétaire et le chapitre VI du Livre des Morts ou Livre pour sortir le Jour, qui en constitue le mode d'emploi. Son aspect nous renseigne sur les œtils et les métiers agricoles et artisanaux existant alors.

La première impression d'uniformité ne résiste pas à une étude approfondie. La variété des matériaux (bois peint, métal, pierre ou faïence égyptienne bleu foncé), l'évolution du costume (d'abord momiforme, puis copiant celui des vivants), enfin, la variation du nombre d'exemplaires dans les tombes, révèlent une grande diversité dans la fabrication des figurines. Certaines tombes renfermaient une statuette pour chaque jour de l'année, encadrées d'un chef d'équipe pour dix serviteurs. Ces ensembles de plus de 400 figurines sont évoqués par le rassemblement d'une troupe au cœur de l'exposition.

Les rites funéraires exigeaient la momification du corps du défunt, qui était déposé dans un sarcophage, entouré entre autres des serviteurs nécessaires à une vie sans effort dans l'au-delà. En effet, selon les croyances égyptiennes, après le rite de l'ouverture de la bouche et son jugement par les dieux, le défunt rejoignait le paradis, véritable éden agricole. Les serviteurs se substituaient alors au défunt pour les travaux de culture et d'irrigation.

« O serviteur

Si l'on réquisitionne N (nom du défunt) pour effectuer tous les travaux qui sont à faire dans le monde des morts à titre de corvée, ce sera à toi d'en assumer la charge, pour cultiver les champs, irriguer les rives, transporter le sable d'est en ouest et inversement. Alors tu diras « présent » quand on fera appel à toi à quelque moment que ce soit... »

Livre pour sortir le jour, chapitre VI